

Madame, Monsieur,

En ce début d'année scolaire 2016-2017, je vous rappelle les mesures à suivre afin de prévenir ou de traiter l'apparition des poux chez vos enfants.

Le traitement des poux repose sur trois piliers à respecter rigoureusement afin qu'il soit efficace.

1. Le traitement par shampoing anti-poux qui contient de l'INSECTICIDE. (Pyréthrine, Permethrine, Malathion...)

A noter que certains traitements doivent être renouvelés après une semaine à 10 jours. Il est très important de suivre les recommandations de la notice du shampoing.

Il est préférable de ne pas utiliser un après-shampoing avant l'application du traitement et de ne pas se laver les cheveux pour 1 à 2 jours.

2. Le traitement de l'environnement :

Tous les membres de l'entourage de l'élève atteint de poux doivent être traités en MEME TEMPS. (Il est conseillé de prendre l'avis d'un pédiatre pour les enfants de moins de deux ans).

Tous les accessoires utilisés durant les 2 jours précédents le traitement (chapeaux, écharpes, serviettes, oreillers, peluches...) doivent être lavés à haute température (>60C) et séchés avec de l'air chaud. Si le lavage n'est pas possible, il faut les garder dans un sac en plastique fermé pour 2 semaines.

Les peignes et les brosses à cheveux doivent être jetés ou mis dans de l'eau chaude (>60C) pendant au moins 5 minutes.

Le plancher et les meubles doivent être passés à l'aspirateur afin d'éliminer tous les débris de cheveux.

3. La prévention :

Les élèves doivent être éduqués à ne pas partager des objets personnels entre eux (chapeaux, écharpes, élastiques ou autres accessoires de cheveux ...).

Je vous remercie par avance de votre vigilance et de votre compréhension.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

Dr. Céline Rebeiz

Médecin scolaire